

Envoi : 14/11/2017

Réception par le Préfet : 14/11/2017

Publication : 17/11/2017



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2017-10-10-6

Séance du vendredi 10 novembre
2017

**POLITIQUE DEPARTEMENTALE D'INSERTION : RENOUVELLEMENT DE LA
CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC POLE EMPLOI POUR 2018**

Présidence de : Mme Brigitte KLINKERT

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, M. GRAPPE, Mme GROFF, M. HAGENBACH, Mme HELDERLE, M. JANDER, Mmes JENN, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MUNCK, Mmes ORLANDI, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES AVEC PROCURATION :

Mme BOHN donne procuration à M. MUNCK.

M. HABIG donne procuration à Mme Betty MULLER.

M. HEMEDINGER donne procuration à Mme DIETRICH.

M. MULLER Lucien donne procuration à Mme MARTIN.

Mme PAGLIARULO donne procuration à M. GRAPPE.

M STRAUMANN donne procuration à Mme KLINKERT, Présidente du Conseil départemental.

La Commission permanente du Conseil départemental,

VU l'article L. 3211-2 du Code général des collectivités territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,

VU la délibération du Conseil Général n° CG-2009-3-4-3 du 26 juin 2009 relative à la mise en œuvre du revenu de Solidarité active (rSa) dans le Haut-Rhin,

VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2017-4-12-13 du 1^{er} septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission Permanente,

VU la convention entre le Département du Haut-Rhin et Pôle emploi pour l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi rencontrant des freins sociaux et professionnels signée le 17 juillet 2017,

VU l'avis favorable de la 10^{ème} Commission lors de sa réunion du 13 octobre 2017,

VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve et autorise la Présidente du Conseil départemental à signer l'avenant n° 1 prolongeant en 2018 la convention de collaboration entre Pôle Emploi et le Département du Haut-Rhin pour l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi rencontrant des freins sociaux et professionnels, joint en annexe à la présente délibération.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité